

République Française

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

COMMUNE DE MIRABEAU

**Extrait du Procès Verbal  
des Délibérations du Conseil Municipal  
du vendredi 20 mars 2026**

Le vingt mars deux mille vingt-six à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Hugo DECROIX, Maire.

Etaient présents: Hugo DECROIX, Noël BARATHON, Karine DEBRAY, Christian FLAMARION, Albert PATISSON, Albert NALIN, Serge ISNARD, Nicole CHAMPSAUR, Cécile DUBAR, Marie-Françoise DOMENGE, Béatrice GIRAUD, Jérôme MARTINEZ, Magali JEANNET, Julie MAZAN, Jérémy CHIAPELLO

Absents:

Absents excusés:

Représentés :

**D\_007\_2026**

**Objet : Détermination du nombre d'adjoints au maire**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 et suivants ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-2-1 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

**Oùï cet exposé et Après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

Décide la création de 3 postes d'adjoints au maire.

**par vote :**

**pour:15**

**contre:0**

**Abstention:0**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Hugo DECROIX

